

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN
CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU JEUDI 26 MAI 2016
COMPTE RENDU

L'an deux mille seize, le jeudi 26 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle-Jourdain dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis IDRAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 20 mai 2016

PRESENTS : IDRAC Francis, THULLIEZ Angèle, VAZQUEZ Fabien, CLAIR Christine, DUBOSC Patrick, LOMBARD Evelyne, DUPOUX Jean Luc, GONTAUD Anne Marie (arrivée en cours de séance), NICOLAS Claire (arrivée en cours de séance), NINARD Yannick, SAINTE LIVRADE Régine, TANCOGNE Bernard, TOUZET Denise, ROQUIGNY Martine, SABATHIER Pierre, LANDO Marylène, HERNANDEZ Alfred, DUPRE Jacques, MINVIELLE-REA Corinne, ANDREETTA Jacques

PROCURATIONS :

CZAPLICKI Thierry à SABATHIER Pierre
MARQUES Ana à CLAIR Christine
DALBY Raphaël à VAZQUEZ Fabien
DUCARROUGE Christine à MINVIELLE-REA Corinne

ABSENTS EXCUSES : VERDIE Jean Marc, CORNETTE Elisabeth, ROUGE Jean Hubert

ABSENTS : LAHILLE Bertrand, BOURGEOIS Mélanie

SECRETAIRE : Evelyne LOMBARD

APPROBATION DU PROCES VERBAL

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal de la séance du jeudi 14 Avril 2016.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DE POUVOIR

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre acte des décisions prises :

N°	DATE	OBJET	MONTANT HT	MONTANT TTC	BENEFICIAIRE
14	08/04/2016	PRESTATION DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE LA VILLE DE L'ISLE JOURDAIN	23 948,00	28 737,60	EUROCOM INFORMATIQUE
15	11/04/2016	AMENAGEMENT DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL GARE DE L'ISLE JOURDAIN - Lot N°1 Voirie Assainissement - Option 2 Zones stationnement enrobés - SOUS TRAITANCE SOGECER - Modification de décision N°2015/11/104 du 19/11/2015	18530,11		SENEGEM
16	11/04/2016	RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE AVENUE CHARLES BACQUE ET BOULEVARD CARNOT Programme 2016			CANAL EP
		Tranche ferme Avenue Charles Bacqué	77 838,70	93 406,44	
		Tranche conditionnelle Boulevard Carnot	21 940,00	26 328,00	
17	19/04/2016	FILIERE D'ELIMINATION REGLEMENTAIRE DES BOUES ISSUES DE LA STATION D'EPURATION DE L'ISLE JOURDAIN	30,50/Tonne		M.D. ENVIRONNEMENT
18	02/05/2016	FOURNITURE D'HABILLEMENT - Reconstitution - Marché à bons de commande	20 000 maxi		CEMUNIC DE PROTECTION
19	02/05/2016	FOURNITURE DE VOIRIE - Reconstitution - Marché à bons de commande	20 000 maxi		Benoît PAIRIS
20	02/05/2016	FOURNITURE DE PRODUITS METALLURGIQUES - Reconstitution - Marché à bons de commande	26 000 maxi		Benoît PAIRIS
21	12/05/2016	FOURNITURE DE MATERIEL DE FONTAINERIE ET ROBINETTERIE POUR LES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - Reconstitution	35 000 maxi		FRANÇOIS MINOUMEL

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE des décisions.

FINANCES

GESTION ET EXPLOITATION DE LA MAISON FUNERAIRE – Délégation de service public

Lancement procédure simplifiée de Délégation de Service Public
Avis d'Appel Public à Candidature

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

VU l'avis favorable du Comité Technique du lundi 23 mai 2016,

- DECIDE DE RECOURIR à la procédure simplifiée prévue par l'article L1411-12 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la délégation de service public de gestion et exploitation de la Maison Funéraire de l'Isle Jourdain, ACCEPTE le Cahier des Charges pour la gestion et l'exploitation de la Maison Funéraire de l'Isle Jourdain, DEMANDE que l'avis d'appel public à candidatures dans le cadre d'une procédure simplifiée soit lancé très rapidement, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document administratif se rapportant à l'opération.

SYNDICAT D'ENERGIES DU GERS - Transfert de compétences

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- SE PRONONCE favorablement sur le transfert au Syndicat d'Energies du Gers de la compétence optionnelle :

- Signalisation lumineuse et régulation de trafic

2.4.1 - maîtrise d'ouvrage des investissements de signalisation lumineuse et de régulation du trafic notamment extensions, renforcements, renouvellements, mises en conformité

2.4.2 - maintenance préventive et curative des installations de signalisation lumineuse et de régulation du trafic

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT PERSONNEL SAISONNIER

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, RECRUTE le personnel saisonnier relatif à la gestion et entretien du camping municipal pour les mois de juin à septembre 2016, et AUTORISE à signer les contrats correspondants.

INTERCOMMUNALITE

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE – Fusion de Syndicats

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DONNE son accord sur le projet de fusion du Syndicat intercommunal de valorisation de la Save Gersoise, du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des bassins versants de la Save et de la Gesse et du Syndicat Mixte de gestion de la Save-Aval (Projet S42)

AFFAIRES GENERALES

TOUR DE France – Convention d'occupation du domaine privé

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, APPROUVE les termes des conventions d'occupation du domaine privé proposées, à signer avec chaque propriétaire, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces documents et toutes pièces y afférent.

Propriétaires	Fermiers	SIGNÉ	Parcelles			Surfaces
			Adresses	Section	Numéros	
CCGT			Harmouines	CO	406	7888m ²
CCGT			Anglades des Quintarets	CO	74 et 39	14262m ² et 115686m ²
MAIRIE	BAU Gérard		Drillats	CV	75	44972m ²
DI GIORGIO			Bourneslans	AP	31 et 54	29568m ² et 294243m ²
AKERIS		X	las Martines	A	795 et 889	72100m ² et 180915m ²
BERNARDET Frédéric		X	Embladé	AR	89	16443m ²
LIGNON Sabien	BLANQUEFORT	X	Barcelonne	BE	88	14867m ²
LES VOYAGES DUCLOS		X	Rue BOULE	BN	303 et 576	2300m ² et 2622m ²
CARRERE Emile		X	Rue BOULE	BN	712	3106m ²
DUBOSC Patrick	ZUCCHETTI	X	Petite Côte	AD	137 et 140	15853m ² et 17321m ²
SACAZE Jean Guy	RANSAN	X	Chemin de Beths Aires	CO	562	15829m ²
TORRESAN Joseph	LOUBENS		En Rapeau	CO	222 et 472	3263m ² et 14797m ²
DELUPE Josiane		X	En Rapeau	CO	86,87 et 88	6676m ² , 11110m ² et 15150m ²
HENART LAFFONT Anne Marie		X	Cazalas	BL	221	4997m ²
DISPANS Jean		X	Cazalas	BL	216	2640m ²
VALLET Sébastien		X	Cazalas	BL	218	2925m ²
COLLEGE Louise Michel			Jean François Bladé	BM	476	14434m ²

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – Grand Lac – Activité Speed Gliss

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public d'une partie du plan d'eau de l'Isle Jourdain, avec la SAS L'ISLE AQUA KART (Activité Speed Gliss), et DIT que cette convention d'occupation est conclue en contrepartie du paiement d'une redevance forfaitaire, pour une durée de 1 an et qu'elle se renouvellera par tacite reconduction dans la mesure où les interlocuteurs et conditions demeurent inchangées, le propriétaire se réservant un droit de jouissance du site.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – Grand Lac – Activité Pédalos/Stand Up Paddle

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public d'une partie du plan d'eau de l'Isle Jourdain, avec la SAS +2 LOISIRS (Activité Pédalo/Stand Up Paddle), et DIT que cette convention d'occupation est conclue en contrepartie du paiement d'une redevance forfaitaire, pour une durée de 1 an et qu'elle se renouvellera par tacite reconduction dans la mesure où les interlocuteurs et conditions demeurent inchangées, le propriétaire se réservant un droit de jouissance du site.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – Grand Lac – Implantation provisoire module

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec la SAS +2 LOISIRS et la SAS LISLE AQUA KART, pour l'implantation provisoire d'un module préfabriqué (Accueil Activités Speed Gliss, Pédalo/Stand Up Paddle/Promenade Calèche) et DIT que cette convention d'occupation est conclue en contrepartie du paiement d'une redevance, pour une durée de 1 an et qu'elle se renouvellera par tacite reconduction dans la mesure où les interlocuteurs et conditions demeurent inchangées, le propriétaire se réservant un droit de jouissance du site,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION VALORISATION DE LA SAVE GERMOISE – Adhésion des communes de Lias et Sainte Loube

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion des communes de Lias et de St-Loube au SIGV de la Save Germoise.

FINANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Tour de France - Tarifs

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 16 décembre 2014, le conseil municipal a reconduit les tarifs d'occupation du domaine public concernant l'occupation des trottoirs, de la voirie, des terrasses, des enseignes publicitaires au sol non fixes.

Il convient de modifier ces tarifs exceptionnels ainsi qu'il suit :

- Emplacement complémentaire
Terrasse restaurant pour le Tour de France15 € par m² supplémentaire
- Terrasse exceptionnelle vente alimentaire commerce local15 €/m²
- Emplacement restauration rapide/associationGratuité
- Producteurs locaux Place Gambetta (stand 3mx3m soit 9 m²)150 €/emplacement/jour

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE les tarifs précités, et CHARGE Monsieur le Maire d'assurer l'application de cette tarification.

Le 30 mai 2016,

LE MAIRE - Francis IDRAC

